



Mairie
de
Pontigny

89230

Tél. : 03 86 47 42 87

Fax : 03 86 47 43 55

COMUNE DE PONTIGNY Compte rendu du Conseil Municipal

Séance du 21 avril 2026 - 20h00

Présents : PAPA Laurent, POIRIER Fabienne, DAMAS Frédéric, DUBOIS Gézabelle, HELL Perrine, PAPA Raphaël, HUGOT Carole, DEGRYSE Nicolas, DION Olivier, DEGRYSE Pauline, , MAUFROY Emmanuel, GOTTI Isabelle, Cedric CHERRIER DE CUYPER Ludovic

Absents excusés : HELL Valérie donne pouvoir à HELL Perrine .

Secrétaire de séance : Nicolas DEGRYSE

Arrêt du procès-verbal de la réunion du 3avril 2026

Le projet de procès-verbal de la réunion du 3 avril 2026 a été adressé à chaque conseiller municipal. Il est soumis à l'adoption du conseil.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 3avril 2026.

ORDRE DU JOUR

- Approbation du CFU (Compte financier unique)
- Affectation des résultats de l'exercice
- Fiscalité directe : approbation des taux
- Divers

APPROBATION DU CFU

Approbation du Compte Financier Unique 2025

Il est fait lecture du compte financier unique 2025 relatif au budget principal de la commune. Les résultats sont détaillés ci(dessous):

BUDGET FONCTIONNEMENT

	Dépenses		Recettes
011-Charges à caractère général	241 238.56	013-Atténuations de charges	847.78
		042- Opérationsd'ordre de transfert entre sections	7.026.58

012-Charges de personnel et frais assimilés	192 200.29	70-Produits de services, du domaine et vente diverses	15 679.79
014-Atténuations de produits	74 387.00	73-Impôts et taxes	168 888.39
		731-Fiscalité locale	360 289.00
65-Autres charges de gestion courante	204 744.08	74-Dotations et participations	158 281.99
66-Charges financières	6 979.34	75-Autres produits de gestion courante	37 168.53
042- Opérations d'ordre de transfert entre sections	25 713.74	76-Produits financiers	15.43
68-Dotations aux provisions et dépréciations		77-Produits spécifiques	69.36
TOTAL dépenses de l'exercice	745 263.01	TOTAL recettes de l'exercice	748 266.85
		Résultat 2025	3 003.84
		Résultat reporté	54 706.26
TOTAL dépenses au 31/12/2025	745 263.01	TOTAL recettes au 31/12/2025	802 973.11
Résultat de la section de fonctionnement = + 57 710.10			

BUDGET INVESTISSEMENT

	Dépenses		Recettes
040- Opérations d'ordre de transfert entre sections	7.026.58	040-Opérations d'ordre de transfert entre sections	25.713.74
16-Emprunts et dettes assimilées	32 749.90	10-Dotations, fds divers et réserves dont 1068	73 299.45
20-Immobilisations incorporelles		13-Subventions d'investissement	7 509.00
21-Immobilisations corporelles	23 261.86	138-Subventions d'investissement	
TOTAL dépenses investissement	63 038.34	TOTAL recettes investissement	106 522.19
		Excédent antérieur reporté	
TOTAL dépenses au 31/12/2025	63 038.34	TOTAL recettes au 31/12/2025	106 522.19
Résultat 2025 de la section d'investissement = 43 483.85			
Solde d'exécution 2024 reporté= - 7.784.30			
Solde d'exécution cumulé fin 2025= + 35.699.55			

Considérant que le conseil municipal doit se prononcer sur l'exécution de la comptabilité administrative du maire d'une part, et de la comptabilité tenue par le service de gestion comptable de Chablis d'autre part,

Considérant que, pour se faire, le maire doit quitter la séance et être remplacé par le 1er adjoint,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés:

- Approuve le Compte Financier Unique 2025 du budget principal
- Donne pouvoir au maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération

AFFECTATION DU RESULTAT

Considérant qu'en M57, le résultat N-1 doit faire l'objet d'une affectation au budget primitif si le

compte financier unique a été adopté antérieurement,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

* Affecte le résultat de l'exercice 2025 du budget principal comme suit :

	RESULTAT FIN 2024	PART AFFECTEE A LA SI (compte 1068)	RESULTAT DE L'EXERCICE 2025	RESULTAT CUMULE FIN 2025	RESTES A REALISER 2025	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	-7 784.30		43 483.85	35 699.55	D	0
					R	0
FONCT	74 706.26	20 000.00	3 003.84	57 710.10		57 710.10
TOTAL	66 921.96	20 000.00	46 487.69	93 409.65		93 409.65

Pour mémoire report 2025 compte 001 = -7 784.30 €/Report 2025 cpte 002 = 54 706.26€

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2025	57 710.10 €
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne R 002)	57 710.10 €
Total affecté au c/ 1068 :	
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2025 Déficit à reporter (ligne 002)	

Report au BP 2026 (ligne 001)= 35 699.55 €

VOTE DES TAXES

Les taux 2025 sont reconduits à l'unanimité pour l'année 2026 soit :

- Taxe foncière sur le bâti (TFPB) 38.57%
- Taxe foncière sur le non bâti (TFPNB) 49.68%
- Taxe d'Habitation (TH) 9.29%

DIVERS

Problèmes de stationnement sur les trottoirs

L'association de l'orgue propose une visite avec le conseil municipal

Levée de séance

20h28